

## I2S : INFORMATION CONSULTATION ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les élu.e.s CSE ne peuvent pas faire correctement leur travail car les documents sont souvent envoyés tardivement à la commission des orientations stratégiques comme au CSE, ce qui empêche le travail préparatoire d'analyse et de compréhension des enjeux.

On note un certain nombre d'imprécisions, voire de contradictions, dans les chiffres présentés dans le document de support. Ces différents points ont été notés par les représentants de la Direction mais n'ont pas été pris en compte dans le document présenté en CSE.

Concernant les taux d'occupation des bâtiments, JM Souchu, Directeur Exécutif I2S a précisé qu'il n'y a pas d'économie au niveau des structures étant donné que les bâtiments sont occupés de 30 à 40 % et a ajouté qu'une réflexion est en cours pour conserver de bonnes conditions de travail tout en optimisant l'utilisation de nos espaces (Lille, Limonest, Sophia, Colomiers, Nantes).

Concernant l'enquête GTPW : Avec un trust index à 65%, JM. Souchu en déduit que notre stratégie sert nos « collaborateurs » et que les salariés sont payés correctement puisque nous avons seulement 12% de turn-over.

Le directeur exécutif veut passer de 34% à 45% l'off-shore pour 2025 car I2S n'est pas en capacité de faire de la croissance de ses effectifs par le recrutement en France. Le nombre de salariés va progresser moins vite en France que sur les autres pays.

Quelle Organisation du travail ?

- Modèle distribué (France, Pologne, Inde),
- Automatisation des centres, baisse des coûts (structure stable, astreinte),
- BU conseil au niveau du groupe (CED),
- Objectifs de 500 embauches pour 2023 avec taux de départ limité à 16%,
- Offshore de 34 à 45 % en 2025 (demande client),
- Doubler les effectifs en Inde, 50 puis 100 puis 200 et 500 en 2025,
- Passer 900 à 1100 Pologne

**LA CGT chaque mois en CSE se bat au côté des salarié-e-s à SSG et I2S pour le respect du repos hebdomadaire comme sur la déclaration des heures supplémentaires et revendique une augmentation générale des salaires.**

**REJOIGNEZ LA CGT – ENSEMBLE FAISONS RESPECTER NOS DROITS**

## I2S : POINTS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

**Information consultation sur le projet de réaménagement du site de Lille et introduction de l'environnement dynamique de travail :**

Le site de Lille Les Prés offre une capacité de 920 places sur 2 bâtiments (471 bât. A et 449 pour le bât. B) et regroupe C&I, I2S et Sopra HR avec 700 postes affectés. Mais avec une occupation moyenne de 36% et des pics à 44%, la direction immobilière propose le regroupement de toutes les équipes dans le bâtiment A qui sera réaménagé pour offrir 466 places.

L'agence I2S compte 63 salariés avec 17 Places affectées actuellement (le reste étant en clientèle), l'occupation serait en moyenne à 6-7 places avec des pics de 10 places occupées. La direction envisage donc 10 places + 1 bureau structure séparé puis accepte la proposition de la CSSCT à 12 postes lors de la réunion de la commission le 14 février.

Lors du CSE I2S du 23 février, la direction demande l'avis du CSE :

- Sans communiquer le plan du bureau actuel des collègues I2S avec précision de la surface en m2
- Ni le ratio de salariés au m2 avant/après l'aménagement
- En refusant de communiquer la fréquentation du site sur 2022 (chiffre de chaque semaine et par mois)
- En affirmant qu'il n'y aura pas de réservation à distance alors que le document présenté au CSE dit le contraire
- Sans aucun planning des travaux
- Avec des travaux qui se feront pendant la présence des salariés sur site
- En ne communiquant aucune conséquence environnementale de ce projet

**Pourtant une bonne partie des élus se sentant parfaitement informé ont rendu un avis positif : 10 favorables / 11 abstentions. Dans cette situation l'avis du CSE devrait être réputé négatif.**